



KPMG AUDIT NORMANDIE
5 avenue de Dubna
14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 57 64
Site internet : www.kpmg.fr

**Association des Professionnels de Santé
pour la prise en charge coordonnée de
l'asthme dans l'Eure (Réalisis)**

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2013
Association des Professionnels de Santé pour la prise en charge
coordonnée de l'asthme dans l'Eure (Réalisis)
6 place Dupont de l'Eure - 27000 Evreux
Ce rapport contient 10 pages
Référence : CDY



KPMG AUDIT NORMANDIE
5 avenue de Dubna
14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 57 64
Site internet : www.kpmg.fr

Association des Professionnels de Santé pour la prise en charge coordonnée de l'asthme dans l'Eure (Résalis)

Siège social : 6 place Dupont de l'Eure - 27000 Evreux

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association des Professionnels de Santé pour la prise en charge coordonnée de l'asthme dans l'Eure (Résalis), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les produits de subventions d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Evreux, le 24 mars 2014

KPMG Audit Normandie



Christine Doisy

Bilan

du 01/01/13 au 31/12/13

	Exercice 13			Exercice 12			Passif		Exercice 13	Exercice 12
	Brut	Ami	Net	Brut	Ami	Net				
Immobilisations	5 086			7 503			Fonds Propres		155 795	152 696
Incorporelles	2 836	2 836	0	8 118	8 113	4	Fond Associatif sans droit de reprise	38 287	38 287	38 287
Corporelles	44 190	41 471	2 719	61 292	56 161	5 131	Résultat sous contrôle de tiers financier (en instance d'affectation)	114 409	114 409	114 054
Financières	2 367	0	2 367	2 367	0	2 367	Projet associatif	0	0	0
							Résultat de l'exercice	3 100	3 100	355
Autres Actifs	225 387			210 901			Fonds dédiés		38 035	28 026
Autres créances	2 817			2 960			Fonds dédiés sur subvention	38 035	38 035	28 026
Disponibilités	220 272			207 488			Dettes		36 643	37 682
Charges constatées d'avance	2 298			453			Fournisseurs	12 142	12 142	12 468
							Sociales et fiscales	24 501	24 501	25 213
							Produits constatés d'avance	0	0	0
Total en Euros	230 473			218 404			Total en Euros		230 473	218 404

Compte de Résultat

du 01/01/13 au 31/12/13

	Exercice 13	Exercice 12
Produits	182 832	168 262
Subvention de fonctionnement	151 839	147 371
Subvention projet BPCO	10 478	
Produits financiers	620	1 940
Refacturation Clients	19 458	18 667
Produit exceptionnel	0	284
Autre produit	436	
Charges	179 732	167 907
Services extérieurs	69 395	67 504
Salaires bruts et charges sociales	95 639	95 106
Impôts, taxes	853	863
Dotation aux amortissements	3 327	4 008
Charge exceptionnelle	502	426
Autre charge	8	0
Engagements à réaliser sur ressources affectées	10 009	
Résultat de l'exercice en Euros	3 100	355



ANNEXES

Exercice 2013

S O M M A I R E

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- 1) *Evènements principaux de l'exercice*
- 2) *Evènements postérieurs à la clôture des comptes de l'exercice*
- 3) *Principes et méthodes comptables*
- 4) *Autres informations*

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

- 1) *Bilan Actif*
- 2) *Bilan Passif*

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

ENGAGEMENTS

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1) Evènements principaux de l'exercice

a) Note n°1 :

Dans le cadre de notre renouvellement de financement, il nous avait été accordé une nouvelle dotation pour 3 ans jusqu'à fin 2013.

Cette dotation est arrivée à échéance, mais comme convenu avec l'ARS, nous n'avons pas redéposé de nouveau dossier. En effet, un nouveau mode de financement via les CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) devrait intervenir courant 2014. En attendant, l'ARS reconduit un 12^{ème} du budget 2013 chaque mois.

2) Evènements postérieurs à la clôture des comptes de l'exercice

Aucun

3) Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du comité de la réglementation comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4) Autres informations

Mention des rémunérations

Les dirigeants de l'association sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1) Bilan Actif

a) Note n°2 : Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

Aucune acquisition en 2013. Il y a eu des sorties pour un montant de 5 281 €.

b) Note n°3 : Immobilisations incorporelles - Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisation	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an
Développement outil informatique	Linéaire	3 ans

c)Note n°4 : Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont représentés par :

- l'acquisition de matériel informatique destiné à l'association pour : **910 €**

Il y a eu des sorties pour un montant de 18 012 €.

d)Note n°5 : Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisation	Mode	Durée
Mobilier	Linéaire	2 ans
Matériel Informatique	Linéaire	3 ans
Matériel éducatif	Linéaire	3 ans
Installations générales	Linéaire	2 à 5 ans

e)Note n°6 : Charges constatées d'avance

Charges d'exploitation liées au contrat de maintenance et au loyer pour : **2 298 €**.

2) Bilan Passif

a)Note n°7 : Fonds propres

Les résultats des exercices antérieurs sont ventilés de la façon suivante :

- Le résultat sous gestion contrôlée : 114 409 €
- Le fond associatif sans droit de reprise : 38 287 €

b)Note n°8 : Fonds dédiés sur subvention

La quote-part de la subvention Dotation Régionale des Réseaux non utilisée, concernant les rémunérations spécifiques des médecins coordinateurs et des éducatrices, s'élèvent pour 2004 et 2005 à : **28 026 €**.

Une subvention a été reçue de la part de l'ARS dans le cadre des projets de diagnostic précoce de la BPCO et de la reprise et du maintien de l'activité physique des personnes atteintes de BPCO. Cette subvention n'a pas été totalement utilisée sur l'exercice 2013. Néanmoins, les deux projets se poursuivant sur l'exercice 2014, le solde de cette subvention a donc été porté au compte « engagements à réaliser sur ressources affectées » pour un montant de : **10 009 €**.

c)Note n°9 : Dettes fournisseurs

Au 31 décembre, les dettes incorporant les « factures non parvenues » représentent un total de : **12 142 €**.

d)Note n°10 : Dettes fiscales et sociales

Ces dettes incorporent la provision congés payés ainsi que les charges sociales et fiscales pour : **24 501 €**.

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

L'Association Résalis a un effectif de 4 salariés

ENGAGEMENTS

a)Note n°11 : Subvention Fonds d'Intervention Régional

Dans l'attente du nouveau mode de financement courant 2014 via les CPOM, l'ARS reconduit un 12^{ème} du budget 2013 chaque mois.

b)Note n°12 : Subvention Mairie d'Evreux

Le principe de la participation de la Ville d'Evreux à la location des locaux destinés à l'Association Résalis reste acquis pour 2014 pour un montant annuel de 900 €.